

L'an deux mille vingt-et-un, le seize novembre, le Comité de Bassin Sèvres et Atlantique du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de Monsieur Bertrand AYRAL,

**Convocation faite le 29 octobre 2021,**

**Présents titulaires :**

Monsieur Bertrand AYRAL pour Communauté d'agglomération La Rochelle  
Monsieur Thierry LESAUVAGE pour Communauté d'agglomération Rochefort Océan  
Monsieur Dominique SIX pour Communauté d'agglomération Niortais

**Excusés titulaires :**

Monsieur Jacky EMON pour Région Nouvelle Aquitaine  
Monsieur Dany GRELLIER pour Communauté d'agglomération Bocage Bressuirais  
Monsieur Alain LECOINTE pour Communauté d'agglomération Niortais  
Monsieur Etienne LEJEUNE pour Région Nouvelle Aquitaine  
Madame Line MEODE pour Communauté d'agglomération La Rochelle

**Présents :**

Madame Marianne ALBERT pour Communauté de commune Parthenay-Gâtine  
Monsieur Jean-Marie BODIN pour Communauté de commune Aunis Atlantique  
Madame Fabienne CALA pour Région Nouvelle Aquitaine  
Madame Maryse CATHELIN pour Communauté de commune Val de Gâtine  
Madame Carole CHASSAGNOUX pour Communauté de commune Aunis Atlantique  
Madame Emeline CHIOROZAS pour Communauté de commune de l'Ile de Ré  
Monsieur Jonas COHEN pour Région Nouvelle Aquitaine  
Madame Carole COQUEBLIN pour Communauté de commune Haut Val de Sèvre  
Monsieur Sébastien FORTHIN pour Communauté d'agglomération Niortais  
Monsieur Alexandre KAUFFMANN pour Communauté d'agglomération La Rochelle  
Madame Caroline LUNEAU pour Communauté d'agglomération Bocage Bressuirais  
Madame Laure MARTIN pour Communauté d'agglomération Rochefort Océan  
Madame Pauline MENANT CHAVATTE pour Communauté de commune Aunis Sud  
Madame Estelle MONTEILS pour Communauté de commune Val de Gâtine  
Madame Marie SANTINI pour Communauté d'agglomération La Rochelle

**Excusés tiers :**

Madame Sylvie MARCILLY pour Département Charente Maritime  
Monsieur Fabrice MICHELET pour Communauté de commune Mellois en Poitou  
Monsieur Jean-Michel PRIEUR pour Communauté de commune Parthenay-Gâtine  
Monsieur Lionel QUILLET pour Communauté de commune de l'Ile de Ré  
Monsieur Jean-Pierre SERVANT pour Communauté de commune Aunis Atlantique

---

## **Outils Modalis**

Nouvelle Aquitaine Mobilités présente les outils Modalis déjà en service et ceux en cours de développements. Ceux en service sont le calculateur d'itinéraires Modalis, utilisé sur les sites et applications Modalis et des réseaux membres de NAM.

Ce calculateur intègre l'offre de transports en commun, mais également les opérateurs de covoiturage, la marche à pied, le vélo et le véhicule personnel.

Le Ticket Modalis est une solution de paiement et validation sur smartphone regroupant le Pass Abonnés TER, l'ensemble de la gamme routière régionale et 12 réseaux urbains.

Les équipes de Nouvelle-Aquitaine Mobilités négocient un appel d'offre avec dialogue compétitif pour mettre en place un MaaS à l'échelle régionale, c'est la promesse de mobilité intégrée Modalis.

---

## **Lancement étude ligne car express**

Nouvelle-Aquitaine Mobilités présente l'étude de déclinaison de cars Express prévue sur l'axe La Rochelle-Aunis-Niort. Le lancement de cette étude est prévu début 2022 (Février- Mars) pour une durée de 7-8 mois. L'objectif étant d'avoir des résultats d'études (Itinéraire, offre et programme d'aménagements) fin septembre 2022.

La communauté de l'agglomération de La Rochelle indique qu'une analyse du covoiturage sur cet axe était également demandée. Nouvelle Aquitaine Mobilités indique que les spécificités des analyses covoiturage n'ont pas permis de grouper les études, l'étude covoiturage sera menée en suivant (Rédaction cahier des charges en cours – objectif lancement marché T1 2022). L'analyse de la mobilité, réalisée dans le cadre de l'étude de déclinaison car, permettra cependant d'avoir des premiers éléments de diagnostic, y compris covoiturage.

La communauté d'agglomération de la Rochelle alerte sur la question des aménagements à réaliser dans le cadre de la mise en place d'une ligne de cars express. Il faut prévoir plusieurs phases de mise en œuvre et des solutions légères d'aménagement pour ne pas allonger les délais de mise en œuvre.

La Région Nouvelle Aquitaine indique que ses contrats sont renouvelés en 2024 et qu'il est important pour préparer les nouveaux contrats de disposer des résultats de l'étude. NAM indique que le VOLET A itinéraire et offre de service sera terminé en juin. Par conséquent, ces premiers éléments pourront venir alimenter la réflexion autour des renouvellements de contrats.

La contribution au financement des études peut s'organiser au travers d'une subvention exceptionnelle prévue dans les statuts de NAM. La Communauté de Communes d'Aunis Atlantique sera appelée au cofinancement de l'étude à hauteur de 10%, soit 4 000€ HT, en complément des co-financeurs Région, La Rochelle et Niort.

---

### **Statuts et possibilités d'adhésion**

Nouvelle-Aquitaine Mobilités présente le projet d'évolution de gouvernance de Nouvelle Aquitaine Mobilités dans le cadre de la prise de compétence des communautés de communes.

M. Ayral confirme l'intérêt de la mise en place de commissions locales de mobilités pour disposer d'une instance de travail pour les problématiques du périurbain. Il indique l'importance d'articuler cette démarche avec le reste des démarches en cours sur le territoire. Et demande qu'un travail soit mené (atelier à définir) afin de constituer la feuille de route de ces commissions en Sèvres Atlantique. Une réunion est à organiser avec les 4 CDC ayant pris la compétence dans ce bassin.

Il indique que la représentation d'un délégué du Conseil Départemental pourrait être insuffisant au regard des enjeux en matière d'aménagements (compétence voirie). Mais attention également aux équilibres de votes à maintenir.